



membre de



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection de la nature, dans un cadre départemental

Narbonne, le 05/02/2019

Convocation du Conseil d'Administration d'ECCLA Du samedi 23 février 2019

Bonjour,

Nous vous invitons à assister à la prochaine réunion du C.A. :

Samedi 23/02/19 à 9h à Narbonne

Ordre du jour :

- Point sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 15/12/18 : Extension du port de PLN, CDPENAF stratégique, PCAET, Plan régional déchets, ORANO (soutien à réunion COVIDEM), ...
- Préparation de l'Assemblée Générale du 16/03/2019.
- Point sur le Débat du 01/02/19 « STOP pesticides, nous voulons des coquelicots »
- Point sur le site Internet, propositions de devis pour son amélioration/ refonte.
- Point sur les actions et formations de FNE-LR.
- Questions diverses.

Comptant sur la présence de chacun, nous rappelons que le C.A. est ouvert à tous les adhérents. Écologiquement vôtres.

La Présidente, Maryse Arditi

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 41 75 78
Courriel : eccla@wanadoo.fr Site : eccla-asso.fr